

Fabrice RABATTU

Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

INTER MADE

Siège social : La friche de la Belle de Mai
41, rue Jobin
13003 Marseille

RAPPORT ANNUEL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'Inter Made relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid 19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

VERIFICATION DES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalie significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

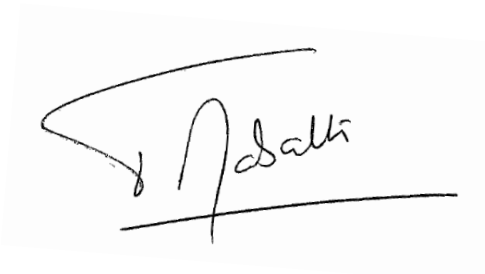
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Marseille, le 27 octobre 2020

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fabattu', with a large, sweeping horizontal stroke above it.

Fabrice RABATTU

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
d'Aix-en-Provence

Annexe

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Association INTER-MADE

41 Rue Jobin

13003 MARSEILLE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	825	825				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	2 500	107	2 393		2 393	
	Autres immobilisations corporelles	94 392	40 059	54 333	62 962	8 629	13.70
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
ACTIF CIRCULANT	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 500		2 500	2 500		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	9 500		9 500	4 500	5 000	111.11
	Autres immobilisations financières	1 062		1 062	310	752	242.58
	Total I	110 780	40 992	69 788	70 272	484	0.69
	Comptes de liaison Total II						
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Créances usagers et comptes rattachés	341 097		341 097	302 524	38 573	12.75
	Autres créances	44 785		44 785	16 919	27 865	164.70
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	53 206		53 206	20 316	32 890	161.89
	Charges constatées d'avance (3)	175		175	235	60	25.53
	Total III	439 263		439 263	339 995	99 268	29.20
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	550 043	40 992	509 051	410 267	98 784	24.08

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	37 413		37 413			
	Report à nouveau	34 647		40 908		6 261-	15.30-
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	27 319		6 261-		33 579	536.34
	Autres fonds associatifs						
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports	37 499				37 499	
	Legs et donations						
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs						
	Ecarts de réévaluation						
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	26 069		20 755		5 314	25.60
	Provisions réglementées						
	Droit des propriétaires						
	Total I	162 947		92 815		70 132	75.56
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	25 235				25 235	
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	17 000				17 000	
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	Total III	42 235				42 235	
DETTE (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	91 088		118 734		27 647-	23.28-
	Emprunts et dettes financières divers	892		140		752	536.79
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 625		43 573		10 052	23.07
	Dettes fiscales et sociales	68 072		46 184		21 888	47.39
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	81 625		21 267		60 359	283.81
	Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	8 568		87 553		78 985-	90.21-
	Total IV	303 869		317 451		13 582-	4.28-
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	509 051		410 267		98 784	24.08

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

295 302
50 291

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

229 899
59 794

Dossier N° 000290 en Euros.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

MC2

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	93 621		89 917		3 704	4.12
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	474 821		420 123		54 698	13.02
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	19 841		13 981		5 860	41.91
Collectes						
Cotisations	1 575		1 405		170	12.10
Autres produits	9 465		11 756		2 291	19.49
Total I	599 322		537 181		62 141	11.57
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	122 984		138 374		15 390	11.12
Impôts, taxes et versements assimilés	9 343		6 341		3 001	47.33
Salaires et traitements	288 260		266 447		21 812	8.19
Charges sociales	99 579		108 447		8 868	8.18
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	8 736		8 726		10	0.11
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions	25 235				25 235	
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	257		372		115	30.92
Total II	554 392		528 707		25 685	4.86
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	44 930		8 474		36 456	430.21
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		24		36	12	34.63
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		24		36	12	34.63
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		3 736		2 892	844	29.17
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		3 736		2 892	844	29.17
2. Résultat financier (V-VI)		3 712		2 856	856	29.98
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		41 218		5 618	35 600	633.70
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		458		70	388	554.29
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 686		2 887	201	6.97
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII		3 144		2 957	187	6.32
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		43		14 686	14 643	99.71
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				150	150	100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII		43		14 836	14 793	99.71
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		3 101		11 879	14 979	126.10
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)		602 490		540 174	62 316	11.54
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)		558 171		546 435	11 736	2.15
Solde intermédiaire		44 319		6 261	50 579	807.88
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		17 000			17 000	
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		27 319		6 261	33 579	536.34

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature	7	745	4	032	3 713	92.10
Prestations en nature						
Bénévolat	2	372	2	826	454	16.05
TOTAL	10	117	6	857	3 260	47.54
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	7	745	4	032	3 713	92.10
Prestations en nature						
Personnel bénévole	2	372	2	826	454	16.05
TOTAL	10	117	6	857	3 260	47.54

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 509 051.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 599 322.47 Euros et dégageant un excédent de 27 318.67 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Inter-Made a obtenu un financement européen (FSE) de 176 239,75 € au titre de 2017-2018-2019, et ce, sur le projet de Starter en Région. Suite à cela, un avenant a été validé (en attente de l'avenant signé) pour augmenter ce financement et le passer à hauteur de 223 533,56€. La différence, à savoir 47 293,81€, concerne l'ajout d'une sous-action qui s'est déroulée principalement sur 2019 mais aussi un peu sur 2018.

Aucune provision pour risque sur ce financement n'a jusqu'alors été faite.

Aujourd'hui, nous souhaitons provisionner ce risque, et ce, à hauteur de 12% de 164 787€, soit 19 774,44 € de provision à affecter sur 2019.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A ce jour, le 16 juillet 2020, Inter-Made clôture ses comptes 2019 tout en étant toujours en attente d'un financement dont une partie concerne l'exercice 2019. Il s'agit d'une demande de financement européen (FSE) sur le projet de la Fabrique A Initiatives, déposé auprès du FSE fin décembre 2019, puis modifiée à plusieurs reprises depuis.

La demande de financement est à ce jour de 81 905,61€, et s'étale du 1er juillet 2019 au 31 décembre 2020.

La commission d'attribution des fonds aura lieu après la clôture comptable, à savoir le 27 juillet 2020.

En cas de validation de ce financement, l'intégralité sera affectée à 2020 mais une partie concernera l'exercice 2019, renforçant la clôture 2019.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	825		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 500
Installations générales agencements aménagements divers	69 324		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	25 069		
TOTAL	94 392		2 500
Autres participations	2 500		
Prêts, autres immobilisations financières	4 810		752
TOTAL	7 310		752
TOTAL GENERAL	102 528		3 252

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			825	825
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 500	2 500
Installations générales agencements aménagements divers			69 324	69 324
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			25 069	25 069
TOTAL			96 892	96 892
Autres participations			2 500	2 500
Prêts, autres immobilisations financières			5 562	5 562
TOTAL			8 062	8 062
TOTAL GENERAL			105 780	105 780

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	825			825
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		107		107
Installations générales agencements aménagements divers	9 794	6 938		16 732
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	21 637	1 691		23 327
TOTAL	31 431	8 736		40 166
TOTAL GENERAL	32 256	8 736		40 992

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	107				
Instal.générales agenc.aménag.divers	6 938				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 691				
TOTAL	8 736				
TOTAL GENERAL	8 736				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Autres réserves	37 413				37 413
Report à nouveau	40 908	6 261		0	34 647
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 261	6 261		27 318	27 319
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports			50 000	12 501	37 499
Subventions d'investissement	20 755		8 000	2 686	26 069
Provisions réglementées					
TOTAL I	92 815		58 000	12 132	162 947

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		25 235			25 235
TOTAL		25 235			25 235
TOTAL GENERAL		25 235			25 235
Dont dotations et reprises d'exploitation		25 235			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	9 500	9 500	
Autres immobilisations financières	1 062	1 062	
Autres créances clients	341 097	341 097	
Personnel et comptes rattachés	90	90	
Débiteurs divers	44 695	44 695	
Charges constatées d'avance	175	175	
TOTAL	396 619	396 619	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	5 000		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	73 420	73 420		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	17 668	17 668		
Emprunts et dettes financières divers	892	892		
Fournisseurs et comptes rattachés	53 625	53 625		
Personnel et comptes rattachés	24 297	24 297		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 776	34 776		
Autres impôts taxes et assimilés	8 998	8 998		
Autres dettes	81 625	81 625		
Produits constatés d'avance	8 568	8 568		
TOTAL	303 869	303 869		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 172			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	19 250			

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nou- velles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A -B +C
Conseil Régional	120 000			12 000	12 000
TOTAL	120 000			12 000	12 000

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	825	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	15 556
Autres créances	44 695
Total	60 251

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	237
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 046
Dettes fiscales et sociales	19 398
Autres dettes	289
Total	28 970

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	175
Total	175
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	8 568
Total	8 568

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Monsieur Cédric HAMON

. Rémunérations brutes : 34 374,10 euros.

. Avantages en nature : Néant.

Valorisation des contributions volontaires

Mise à disposition de biens et prestations..... 7 744,72 €

Personnel bénévole..... 2 372,10 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions	891
Total (1)	891

Engagements reçus

Avals cautions accordés	962
Prêts	9 500
Total	10 462

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits sur exercices antérieurs	458	77200000
- QP subventions virées au résultat	2 685	77700000
Total	3 143	
Charges exceptionnelles		
- Amendes et pénalités	43	67120000
Total	43	